



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 94751

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le problème de la somnolence au volant. En effet, selon une enquête du magazine de l'automobile, le phénomène de somnolence au volant concerne 10 % des accidents de la route et, sur autoroute, un cas d'accident mortel sur trois est lié à un problème d'hypovigilance. Considérant que ce phénomène peut intéresser tout le monde et compte tenu du retard que la France a pris par rapport à d'autres pays sur cette question, il lui demande si elle compte encourager la recherche, les études épidémiologiques, l'enseignement aux conducteurs et futurs conducteurs mais aussi aux médecins.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de la santé a mis en place en 2007 un plan sommeil regroupant un ensemble d'actions contre les troubles du sommeil, au nombre desquels figurent la lutte contre la somnolence au volant. Lors de la journée nationale du sommeil 2009, une étude faisant apparaître l'ampleur du phénomène a été menée avec la collaboration des sociétés d'autoroute et présentée au cours d'une conférence de presse au ministère chargé de la santé. Lors de cette même conférence, l'Institut national du sommeil et de la vigilance a rappelé les signes précurseurs de l'endormissement au volant et les consignes à appliquer par les conducteurs pour l'éviter. Les éléments identifiés grâce à cette enquête montrent la nécessité de renforcer les actions entreprises dans ce domaine. C'est pourquoi, une réflexion sur le défaut de sommeil et la somnolence, associant les différents partenaires intéressés, va être lancée en 2011, afin de déterminer les actions de santé publique les plus adaptées à mettre en oeuvre. Ces actions concerneront notamment la sécurité routière par le biais des enseignants des écoles de conduite, des conducteurs et des professionnels de santé dans leur rôle de conseil auprès de leurs patients.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94751

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13155

Réponse publiée le : 22 février 2011, page 1845